

ASSOCIATION DE VILLÉGIATURE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



[AGA](#) | [ordre du jour](#) | [Inscription](#) | [FAQs](#) | [Documents afférents](#)

L'Assemblée générale annuelle de 2025 se tiendra cette année en présentiel

Date : 23 août 2025

Heure : de 10h00 à 12h00

Lieu : Camp de Base, Salle Expédition

Adresse : 161 Chemin Curé-Deslauriers, Mont-Tremblant

INSCRIPTION :

Veillez noter que l'inscription est obligatoire pour assister à la réunion.

1. À partir de votre ordinateur, de votre tablette électronique ou de votre téléphone mobile, accédez à la [plateforme d'inscription](#).
2. Vous devrez indiquer votre [n° de matricule](#) à 18 chiffres (ex : 0000-00-1234-0-000-0000); assurez-vous de l'avoir à portée de main.

ASSOCIATION DE VILLÉGIATURE



[AGA](#) | [Ordre du jour](#) | [Inscription](#) | [FAQs](#) | [Documents afférents](#)

À L'ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 24 août 2024
4. Présentation du rapport d'activités et des états financiers pour l'année financière 2024-2025
5. Ratification des actes posés par les administrateurs
6. Nomination des auditeurs et détermination de leur rémunération
7. Élection de l'administrateur « secteur commercial »
8. Élection de l'administrateur « secteur résidentiel »
9. Présentation du plan d'action et du budget 2025-2026
10. Clôture de la séance

L'assemblée sera enregistrée et se tiendra en français avec traduction simultanée. Les membres auront la liberté de poser leurs questions et de faire leurs commentaires en français ou en anglais. Les votes se dérouleront sur place.

Si nécessaire, les membres ont la possibilité de désigner un fondé de pouvoir pour assister, agir et voter pour son compte avant l'événement. Nous vous invitons à consulter le document [Procuration](#) pour plus d'informations.

QUESTIONS FRÉQUENTES

J'ai oublié mon n° de matricule. Que dois-je faire pour le récupérer?

Vous trouverez l'information sur votre facture annuelle.
En cas de problème, nous vous invitons à communiquer avec notre équipe par courriel à finances@avtremblant.com

Si j'ai des questions concernant l'inscription ou la tenue de l'évènement, à qui puis-je m'adresser?

Pour toute question concernant l'inscription ou la tenue de l'évènement, nous vous invitons à communiquer avec notre équipe par courriel à finances@avtremblant.com

ASSOCIATION DE VILLÉGIATURE



[AGA](#) | [Ordre du jour](#) | [Inscription](#) | [FAQs](#) | [Documents afférents](#)

QUESTIONS FRÉQUENTES (SUITE)

Est-ce que je pourrai poser des questions ou formuler des commentaires lors de l'assemblée?

Bien sûr! Du temps sera réservé pour répondre aux questions des membres. Pour les questions transmises par courriel, le personnel de l'AVT s'occupera de les remettre aux équipes concernées ou de vous répondre par courriel.

Est-ce que je pourrai voter à distance sur les points à l'ordre du jour?

Non, cette année, seulement le vote en présentiel sera accepté. Merci de votre compréhension.

Y aura-t-il de la traduction simultanée durant l'assemblée ?

Oui, pour les participants qui ont besoin du service de traduction, prévoir apporter avec vous un appareil tel que votre IPAD ou votre IPHONE et des écouteurs. Un code QR sera disponible au début de l'assemblée pour vous joindre à une plateforme de traduction simultanée en ligne. Vous aurez ainsi le verbatim ainsi que l'écoute dans unes de 17 langues disponibles sur la plateforme.

Où puis-je consulter les documents en lien avec l'assemblée?

Tous les documents seront mis en ligne sur cette page Web au plus tard le jour de l'événement.

DOCUMENTS AFFÉRENTS

- [Ordre du jour](#)
- [Information importante - Arrérages et copropriétaires](#)
- [Avis de présentation des candidats](#)
- Rapport annuel et états financiers (documents à venir)
- [Procuration](#)

[Consultez les documents des années précédentes](#)

DES QUESTIONS?

Vous aimeriez poser une question concernant un sujet à l'ordre du jour ou l'assemblée générale annuelle proprement dite? Écrivez-nous à finances@avtremblant.com au plus tard à midi le 20 août.